



Analyse VOX Mars 2024

Complément d'enquête et analyse
à propos de la votation populaire suisse du 3 mars 2024

L'équipe du projet

Lukas Golder : Co-directeur

Tobias Keller : Directeur de projet et Teamleader Data Analytics

Corina Schena : Vice-directrice de projet

Alessandro Pagani : Junior Data Scientist

Margret Tschanz : Collaboratrice de projet / Administration

Roland Rey : Collaborateur de projet / Administration

Table des matières

1	LES CONSTATS FONDAMENTAUX	4
2	LA PARTICIPATION	6
3	LA FORMATION DE L'OPINION	10
3.1	L'importance des projets	10
3.2	Les difficultés de compréhension et le moment de décision	10
3.3	L'acquisition d'information	11
4	L'INITIATIVE POUR UNE 13^{ÈME} RENTE AVS	14
4.1	La situation de départ, projet et recommandations	14
4.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux	15
4.3	Les motifs	19
4.4	La résonance des arguments de vote	22
5	INITIATIVE SUR LES RENTES	24
5.1	La situation de départ, projet et recommandations	24
5.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux	25
5.3	Les motifs	29
5.4	La résonance des arguments de vote	31
6	ANNEXE	34
6.1	Rapport technique	34
6.2	A propos de l'étude	38
6.3	L'équipe de gfs.bern	40

1 Les constats fondamentaux

Les votations du 3 mars 2024 étaient placées sous le signe de l'AVS : une nette majorité a d'une part indiqué qu'en raison du renchérissement, il était urgent et nécessaire d'augmenter les montants de l'AVS. D'autre part, il était également clair pour une majorité qu'il ne faudrait pas devoir travailler plus longtemps pour cela. En arrière-plan réside la conviction qu'il faut qu'il y ait, à long terme, suffisamment d'argent pour accroître les rentes du 1^{er} pilier. De la sorte, la répartition des fonds est remise en question : Si de l'argent est disponible pour l'Ukraine, pour l'aide au développement à l'étranger ou pour sauver les banques, une 13^{ème} rente AVS devrait également être possible. Le Oui à la 13^{ème} rente AVS a été prononcé avant tout par les sympathisants-es du PS et des Verts, mais aussi par les Indépendants, les personnes de plus de 60 ans, les personnes disposant de revenus réduits; il a aussi été intensément prononcé par les Suisses francophones et italophones. Le deuxième projet aurait pu apporter une possible source de revenus pour financer une 13^{ème} rente AVS : L'Initiative sur les rentes a toutefois été refusée par une vaste majorité. Des jeunes aux seniors et de gauche à droite sur l'échiquier politique, les voix du Non ont été majoritaires. Seuls-es les sympathisants-es du PLR ont été une majorité sur le fil (51 %) à voter Oui à l'Initiative sur les rentes. Les motifs du refus portent sur le fait que la recherche d'un emploi est difficile pour les plus de 60 ans, que personne ne veut travailler au-delà de 65 ans et que cet automatisme ne correspond pas à cette démocratie directe qu'est la Suisse. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès des 3'277 titulaires du droit de vote qui ont participé à l'Analyse VOX de mars 2024. L'étude a été réalisée par gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Le Oui à la 13^{ème} rente AVS a été obtenu avec un vaste soutien de la « Gauche » et de la génération des seniors.

L'Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite » (initiative pour une 13^{ème} rente AVS) veut compenser l'inflation (p. ex. la hausse des cotisations des caisses d'assurance-maladie ou des loyers). Ce projet a été accepté par une claire majorité. Le Oui s'est formé en raison d'une attitude clairement en faveur du Oui chez les sympathisants-es du PS et des Verts, ainsi que chez une majorité de personnes préférant un autre parti ou sans préférences. Les sympathisants-es du PLR et du PVL ont été en majorité contre. Il s'avère aussi que les jeunes étaient tendanciellement contre, et que les moins jeunes – en particulier les personnes de 60 à 69 ans – étaient dans leur vaste majorité pour. Seules les personnes faisant très hautement confiance au Conseil fédéral et hautement confiance à l'économie ont voté majoritairement Non.

L'objectif de l'initiative se reflète aussi dans les motifs des votants-es en faveur du Oui : Cette augmentation de la rente AVS est rendue nécessaire par l'inflation, mais aussi notamment pour faire preuve de solidarité envers les générations moins jeunes. Environ 10 % des votants-es en faveur du Oui ont également indiqué avoir voté Oui parce qu'ils/elles profitent de cette augmentation. Il était important aussi, pour une majorité de la population, que la 13^{ème} rente AVS compense pour les femmes le quantum de rente manquant, engendré par leur travail domestique et de soin non rémunéré. Un petit nombre de personnes ont par ailleurs indiqué que la lettre de recommandation des anciens-nes conseillers et conseillères fédéraux-ales (en faveur du Non) les avait incitées à opter pour le « Oui » alors qu'elles envisageaient de voter « Non », parce que les

expéditeurs de cette lettre ne connaissent manifestement pas les soucis liés à une rente réduite (les ex conseillers fédéraux et ex conseillères fédérales perçoivent une rente très confortable). Les votants-es en faveur du Non ont justifié leur décision par le fait que cela nécessiterait des augmentations de la TVA et des charges salariales, ce qui affaiblirait la classe moyenne, et qu'une acceptation mettrait en jeu l'avenir de l'AVS

Aucune approbation majoritaire, sauf chez les sympathisants-es du PLR

Initiative sur les rentes

L'Initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) » demande un relèvement de l'âge de la retraite des hommes et des femmes afin de garantir le financement de l'AVS. Une nette majorité de l'électorat a voté contre. Seuls les sympathisants du PLR ont accepté le projet à une faible majorité de 51%. Elle s'est conformée en ce sens au mot d'ordre du PLR. Malgré le mot d'ordre donné par l'UDC, les sympathisants-es de ce parti n'ont été que 31 % à voter en faveur de l'Initiative sur les rentes. A peine 9 % des sympathisants-es du PS et des Verts ont voté en faveur du Oui. De la sorte, l'initiative a échoué en majorité « à droite » comme « à gauche ».

Les principaux arguments contre l'initiative portaient surtout sur le sentiment qu'elle était inéquitable et qu'elle n'était pas suffisamment aboutie : Certaines personnes ont estimé qu'à 65 ans l'on a suffisamment travaillé et que cet automatisme offre trop peu de flexibilité. A également été critiqué le fait que les sexagénaires d'aujourd'hui ont déjà du mal à trouver un emploi et que c'en serait fini de la justice sociale parce que seules les personnes jouissant de très hauts revenus pourraient partir tôt à la retraite. Les votants-es en faveur du Oui ont souligné de leur côté qu'une augmentation de l'âge de la retraite est nécessaire pour sécuriser l'AVS et qu'aucune augmentation de la TVA ou des prélèvements salariaux ne serait nécessaire.

Forte mobilisation de la génération des seniors

La participation

Le taux de participation de 58 % aux votations du 3 mars 2024 s'est avéré supérieur à la moyenne à long terme. Les personnes âgées en particulier ont été plus nombreuses à se rendre aux urnes. L'importance de ces deux projets pour chaque personne s'est située plutôt dans la moyenne supérieure; ici en particulier, la 13^{ème} rente AVS a atteint une valeur élevée (7.3). Pour une immense majorité, les deux projets ont été faciles à comprendre et les opinions à leur sujet se sont formées comparativement tôt.

Les projets mis aux votations

Au cours des votations du 3 mars 2024, il avait été demandé au peuple suisse de voter au sujet de deux projets. La 13^{ème} rente AVS et l'Initiative sur les rentes.

2 La participation

Le 3 mars 2024, les électeurs et électrices suisses inscrit-e-s ont voté sur les deux projets suivants :

1. L'Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^{ème} rente AVS) »
2. L'Initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »

La participation aux votations s'est chiffrée à environ 58,4 % pour la 13^{ème} rente AVS et à 58,1 % pour l'Initiative sur les rentes.¹

La nouvelle législature débute avec un dimanche de votations qui a vu la participation (plus de 58 %) dépasser la moyenne. Comparé à la législature précédente, la participation a même été supérieure à la participation moyenne en 2021 (57,2 %, calculée à partir de quatre dates de votations).

Le tableau 1 représente la participation estimée aux votations, à l'aide de quelques paramètres sociodémographiques sélectionnés. Les jeunes participent dans une large mesure en fonction de l'intérêt qu'ils portent aux projets, tandis que les hommes plus âgés considèrent encore la participation comme un devoir civique. Cela continue d'expliquer les fortes différences par âges et les différences, mineures dans l'ensemble, selon le sexe. Les hommes et les femmes de plus de 65 ans ont participé nettement au-dessus de la moyenne (respectivement 81 % et 73 %). De son côté les tranches d'âge des femmes et des hommes de 18 à 39 ans a participé en dessous de la moyenne aux votations (env. 43 % chacune).

Comme d'habitude, le fait d'être issu d'un milieu universitaire favorise la participation systématique, et ceci indépendamment de l'intérêt porté aux différents projets de loi. Cette fois-ci cependant, la différence qui ressort de la participation décomposée par tranches de revenus n'est que faiblement significative. (Tendance : plus le niveau de revenus est élevé et plus l'on est enclin à participer).

Tableau 1 : Participation estimée selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des titulaires du droit de vote)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramer / Erreur type
Total	58.4	3237	
Âge			V=.25***
18-29 ans	43	405	± 4.8
30-39 ans	43	430	± 4.7
40-49 ans	53	492	± 4.4
50-59 ans	61	641	± 3.8

¹ [Lien vers bfs.admin.ch](https://www.bfs.admin.ch)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramer / Erreur type
60-69 ans	69	618	± 3.6
70 ans et plus	75	651	± 3.3
Sexe			V=.01
Femmes	58	1685	± 2.4
Hommes	59	1552	± 2.5
Sexe et âge			V=.26***
Hommes / 18-39	43	435	± 4.7
Hommes / 18-39	43	400	± 4.9
Femmes / 40-65	58	783	± 3.5
Hommes / 40-65	58	692	± 3.7
Femmes / 65+	73	467	± 4
Hommes / 65+	81	460	± 3.6
Niveau d'éducation			V=.12***
Sans niveau d'éducation post obligatoire	49	363	± 5.2
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	54	1031	± 3
Maturité/Formation professionnelle supérieure	65	801	± 3.3
École technique/Université/EPF/Doctorat	64	903	± 3.1
Revenus du foyer			V=0.1***
Jusqu'à 3'000 CHF	42	161	± 7.7
3'000-5'000 CHF	59	434	± 4.6
5'000-7'000 CHF	60	527	± 4.2
7'000-9'000 CHF	62	482	± 4.3
9'000-11'000 CHF	58	434	± 4.7
Plus de 11'000 CHF	63	729	± 3.5

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramer (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0: V=0) et erreurs types. *** = p < 0.001, ** = p < 0.01, * = p < 0.05.

L'orientation politique et le lien politique revêtent une plus grande importance, pour expliquer la mobilisation, que les contextes sociodémographiques des personnes interrogées (tableau 2).

A première vue, la mobilisation observée par camps politiques ne présente que peu d'aspects insolites : les personnes qui se classent elles-mêmes complètement à gauche ou à gauche ont tendu à être plus mobilisées que celles qui se classent au centre ou à droite et complètement à droite. La mobilisation se répartit de façon similaire si l'on considère la sympathie pour un parti. Un certain profil politique est le plus fortement reconnaissable si l'on prend la variable Sympathie pour un parti : Les sympathisants-es des Verts (79 %), du PLR (72 %), du PVL (70 %) et du PS (69 %) ont été le plus fortement mobilisés-es, suivis-es des sympathisants-es du Centre (65 %). 55 % de l'électorat a indiqué éprouver le plus de sympathie pour l'UDC. Il s'avère en outre qu'un intérêt accru pour la politique va de pair avec une participation plus probable aux votations. La mobilisation n'a pratiquement pas dépendu de la confiance ou de la méfiance éprouvée envers le gouvernement.

Tableau 2 : Participation selon des paramètres politiques (en pourcentage de l'électorat inscrit)

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramer / Erreur type
Total	58.4	3237	
Auto classement gauche-droite (0-10)			V=.13***
Complètement à gauche (0-2)	75	356	± 4.5
À gauche (3,4)	61	608	± 3.9
Au centre (5)	55	809	± 3.4
À droite (6,7)	67	628	± 3.7
Complètement à droite (8-10)	60	431	± 4.6
Sympathie pour un parti			V=.22***
UDC	55	619	± 3.9
PLR	72	443	± 4.2
Le Centre	65	364	± 4.9
PVL	70	209	± 6.2
PS	69	533	± 3.9
Verts	79	194	± 5.7
Autre parti	60	168	± 7.4
Aucun	40	352	± 5.1
Intérêt politique			V=.45***
Très intéressé	84	574	± 3
Plutôt intéressé	72	1653	± 2.2
Plutôt pas intéressé	35	789	± 3.3
Pas du tout intéressé	16	177	± 5.4

Paramètres	Participation aux votations (%) (pondérée)	N	V de Cramer / Erreur type
Confiance envers le Conseil fédéral			V=.02
Très réduite à réduite (0-4)	58	546	± 4.1
Moyenne (5)	61	748	± 3.5
Élevée (6-7)	61	814	± 3.4
Très élevée (8-10)	61	956	± 3.1

Comme dans de nombreuses autres votations, le gros de l'électorat qui n'a pas voté a indiqué avoir oublié de participer (31 %) ou avoir été empêché (28 %). 15 % ont indiqué ne pas être parvenus à se décider. 7 % respectivement ont indiqué estimer que les votations en elles-mêmes ne font pas la différence, ou qu'une voix ne fait pas pencher la balance, et que par principe ils ne participent pas. 6 % ont indiqué premièrement approuver clairement le résultat des votations, mais deuxièmement que le projet était trop complexe et troisièmement le thème ne les avait pas intéressés. 4 % se méfient des structures démocratiques.

Tableau 3 : Motifs de non-participation aux votations (en % des non-participants)

Motifs de non-participation	Part (%)	N
J'ai oublié de participer aux votations	31	202
J'ai été empêché	28	157
Je n'ai pas pu me décider	15	87
Je pense que les votations ne changent rien de toute façon	7	48
Je ne participe jamais, par principe, aux votations	7	44
J'estime que de toute façon ma voix personnelle ne fera pas pencher la balance	7	44
Je suis parti-e du principe que le résultat des votations allait être clair	6	34
Les thèmes des votations étaient trop compliqués	6	36
Les thèmes des votations ne m'intéressaient pas	6	34
Je me méfie des processus démocratiques	4	27
Ne sais pas / pas de réponse	6	39

La cohorte de non-participants se chiffre à 615. Des indications multiples étaient possibles.

3 La formation de l'opinion

3.1 L'importance des projets

Les personnes interrogées ont été priées de donner une note à l'importance que chaque projet revêtait personnellement à leurs yeux (tableaux 4 et 5). Sur une échelle de 0 à 10, cette note s'est élevée en moyenne à 7.3 pour la 13^{ème} rente AVS et à 6.6 pour l'Initiative sur les rentes. Ainsi, la 13^{ème} rente AVS s'est avérée être le projet le plus important pour l'électorat. Comparé à d'autres votations, l'importance personnelle est d'un niveau élevé comparable à celle p. ex. de la loi sur la transplantation (7.4) ou de l'Initiative sur l'élevage intensif (6.7). Au cours de la législature précédente, l'importance personnelle la plus élevée (8.8) a été atteinte lors de la votation sur le COVID-19 en novembre 2021.

Tableau 4 : Importance personnellement accordée aux projets
(Parts de perception de l'importance en pourcentage des votants-es en faveur du Oui ou du Non)

Niveau d'importance	13 ^{ème} rente AVS		Initiative sur les rentes	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Très faible (0-1)	7	168	10	230
Faible (2-4)	9	207	11	262
Moyenne (5)	9	227	11	269
Élevée (6-8)	33	845	34	812
Très élevée (9-10)	42	1056	33	840
Valeur moyenne (totale)	7.3	2503	6.6	2413

Remarques : Entrent dans l'analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses « ne sais pas » ou les refus de répondre n'ont pas été pris en compte. Résultats pondérés. En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de 100 %

3.2 Les difficultés de compréhension et le moment de décision

Les difficultés à comprendre ces deux projets ont été plutôt mineures. Pour 92 % de l'électorat, la 13^{ème} rente AVS a été « plutôt facile » à comprendre, et pour 84 % cela vaut également pour l'Initiative sur les rentes. Il a donc été facile, pour presque toutes les personnes interrogées, de comprendre de quoi il s'agissait dans ces initiatives.

Tableau 5 : Difficulté de compréhension (en % des votants-es)

Difficultés de compréhension	13 ^{ème} rente AVS		Initiative sur les rentes	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Plutôt facile	92	2258	84	1968
Plutôt difficile	8	217	16	365
N (total)		2475		2333

Les personnes interrogées ont indiqué quand elles s'étaient décidées pour le Oui ou pour le Non (tableau 6). Pour la 13^{ème} rente AVS, 67 % des personnes ont indiqué s'être décidées dès le départ, 27 % seulement pendant la campagne pour les votations et 6 % s'être décidées au dernier moment. L'Initiative pour les rentes permet de dresser un tableau similaire : 70 % ont su dès le début comment elles allaient voter, 24 % ont pris leur décision pendant la campagne pour les votations et 6 % se sont décidées en dernière minute. De la sorte, environ les deux tiers des personnes ont su dès le départ comment elles allaient voter, et environ un quart ont acquis ce savoir pendant la campagne pour les votations. Elles ont été peu nombreuses à repousser leur décision jusqu'au dernier moment.

Tableau 6 : Moment de décision (en % des votants-es)

Moment de décision	13 ^{ème} rente AVS			
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
Décision claire dès le départ	67	1671	70	1648
Pendant la campagne des votations	27	658	24	582
Au dernier moment	6	169	6	160
N (total)		2498		2390

3.3 L'acquisition d'information

Les canaux d'information par lesquels les votants se sont informés sur les projets proposés aux votations se présentent dans un ordre similaire à celui des votations antérieures (tableau 7). D'un côté est indiquée la part d'utilisateurs, de l'autre l'intensité (échelle : 1-10) avec laquelle ils se sont informés à l'aide de ce média.

Les articles dans les journaux (81 %), la Brochure fédérale explicative (76 %) et les émissions télévisées sur les votations (72 %) ont comme presque toujours été les trois principaux canaux leur ayant permis de s'informer sur les projets. Avec des moyennes de 6.2 à 6.5, ces sources ont aussi été prises en compte plus intensément que la totalité des autres sources.

Il est atypique que la Brochure fédérale explicative ait occupé la 2^{ème} place et qu'elle ait ainsi été utilisée moins souvent que des articles dans les journaux. A ce titre, deux aspects insolites se manifestent : d'une part les reportages sur la 13^{ème} rente AVS concernait l'un des projets les plus médiatisés au cours de la période courant depuis l'automne 2018 (752 articles dans les médias). Aucun autre projet parmi les 46 projets jusqu'ici n'avait reçu autant de couverture médiatique.² D'autre part il s'est avéré que les votants-es en faveur

² Cf. le [Moniteur des votations du 3 mars 2024](#) (Dernière consultation : 09/04/2024)

du Oui ont significativement moins souvent utilisé la Brochure fédérale explicative (77 %) que les votants-es en faveur du Non (83 %).

Les pages d'actualités sur Internet ainsi que les journaux sur les votations ou les dépliants suivent avec des parts d'utilisation comprises entre 59 et 66 %. Les courriers ou commentaires des lecteurs, les annonces dans les journaux, les sondages d'opinion ou les affiches dans la rue ont encore été utilisés par (plus de) la moitié de l'électorat.

Les commentaires sur les portails d'actualités en ligne, les messages sur le lieu de travail, les clips vidéo sur les réseaux sociaux et les films ont été utilisés par 29 à 38 %. 32 % ont utilisé les réseaux sociaux. L'appli VoteInfo a été encore un peu moins prise en compte (28 %); mais lorsqu'elle a été utilisée, elle l'a été avec une intensité comparativement élevée (5.2).

Tableau 7 : Utilisation des médias (parts en % des votants-es)

Canaux d'information	Part d'utilisation en %	Intensité d'utilisation Valeur moyenne	Nombre d'indications (non pondérées)
Articles dans les journaux	81	6.5	2113
Brochure explicative	76	6.3	2023
Émissions sur les votations à la télévision	72	6.2	1904
Pages d'actualités sur Internet	66	5.5	1729
Émissions sur les votations à la radio	61	5.5	1655
Journaux sur les votations ou dépliants	59	4.6	1567
Courrier des lecteurs dans les journaux ou commentaires des lecteurs dans les forums Internet	58	4.8	1485
Annonces dans les journaux	52	3.9	1395
Sondages d'opinion	52	4.2	1323
Affiches dans la rue	50	3.4	1324
Commentaires sur les portails d'actualité en ligne	42	4.6	1138
Messages sur le lieu de travail	38	4.3	1001
Réseaux sociaux comme Facebook, Twitter/X ou Instagram	32	4.4	883
Films et clips vidéo sur Internet, sur YouTube par exemple	29	4.1	801
App VoteInfo de la Confédération	28	5.2	755

Résultats pondérés. Remarques : La deuxième colonne (« Part d'utilisation en % ») indique la part de votants qui ont utilisé les canaux d'information respectifs. La troisième colonne (« Intensité d'utilisation ») informe en revanche sur l'intensité d'utilisation du média respectif (moyenne arithmétique de l'intensité d'utilisation, entre 1 et 10). A cette fin, seules les indications fournies par les utilisatrices et utilisateurs effectifs du média respectif ont été prises en compte. Total : n = 2'622.

Pour la 13^{ème} rente AVS comme pour l'Initiative sur les rentes, il n'y a pas de corrélation entre l'utilisation fondamentale des médias et l'orientation du vote.

Tableau 8 : Mode d'information politique (en % des votants-es)

Canaux de communication	13 ^{ème} rente AVS			Initiative sur les rentes		
	Votants-es en faveur du Oui en %	n	Erreur type	Votants-es en faveur du Oui en %	n	Erreur type
En ligne (via Internet)	54	476	± 4.5	25	457	± 4
Les deux à peu près à égalité	61	905	± 3.2	24	877	± 2.8
Hors ligne (presse imprimée, télévision ou radio)	57	1042	± 3	26	1017	± 2.7
N (total) / V de Cramer		2423	V=.05		2351	V=.02

Résultats pondérés. Exemple de lecture : De toutes les personnes qui ont indiqué « en ligne » comme canal de communication et qui ont voté au sujet de la 13^{ème} rente AVS, 54 % ont voté Oui à la 13^{ème} rente AVS.

4 L'initiative pour une 13^{ème} rente AVS

4.1 La situation de départ, projet et recommandations

Le 28 mai 2021, l'Union syndicale suisse avait déposé l'Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite » (initiative pour une 13^{ème} rente AVS) revêtue de 101'793 signatures valides. Cette initiative veut augmenter l'AVS en lui ajoutant une 13^{ème} rente sans que les prestations complémentaires ne soient restreintes ou sans qu'il faille aménager les droits à en bénéficier. Au moment de son lancement, les coûts supplémentaires pour l'AVS se chiffraient à environ 4,1 milliards de francs et, au bout de cinq ans, le montant prévisionnel s'élèverait à 5 milliards de francs par an. Le financement des dépenses supplémentaires n'étant pas réglementé dans l'initiative, il doit être défini par le Parlement.

Au moyen de la 13^{ème} rente AVS, le comité d'initiative veut combattre l'inflation, l'augmentation des primes des caisses d'assurance-maladie et des loyers. Cette 13^{ème} rente vise à améliorer la situation des retraités-es et à leur assurer une rente décente. L'augmentation du 1^{er} pilier vise à compenser l'érosion du 2^{ème} pilier. La 13^{ème} rente AVS cible également le travail non rémunéré d'assistance aux personnes. De la sorte, il est efficacement remédié aux rentes lacunaires notamment chez les femmes.

Le Conseil fédéral et le Parlement s'expriment contre l'initiative, sans élaborer de contre-proposition. Les coûts supplémentaires vont peser lourdement sur l'AVS et mettre sa stabilité en péril. Le financement se ferait aux frais de la population active, sous la forme de prélèvements salariaux accrus ou d'une diminution du pouvoir d'achat du fait de la hausse de la TVA. En outre, beaucoup de retraités-es pouvant s'en passer percevraient aussi une 13^{ème} rente AVS. Des prestations complémentaires pourraient être perçues pour combler la couverture manquante des besoins de l'existence.

Le mot d'ordre du Oui est lancé par le PS et les Verts. Tous les autres grands partis se prononcent pour le Non. L'initiative est adoptée le 3 mars 2024 par 58,2 % de l'électorat et 15 voix des cantons. La part de Oui a été particulièrement forte en Suisse occidentale et dans le Tessin. En Suisse centrale et orientale, les cantons l'ont majoritairement refusée (LU, ZG, UR, OW, NW, SZ, SG, TG, AI et AR). Ces nouveautés vont entrer en vigueur en 2026.

4.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

LES ATTITUDES POLITIQUES livrent des suggestions quant aux raisons pour lesquelles la 13^{ème} rente AVS a été clairement adoptée (tableau 9).

DANS L'ENSEMBLE il ressort une démarcation nette entre la gauche et la droite, et entre les sympathies partisanes correspondantes. Ainsi par exemple, les personnes qui se classent « complètement à gauche » ont été 87 % à accepter le projet; celles qui se classent « à droite » l'ont refusé (part de Oui 38 %). La situation est très similaire si l'on considère la sympathie pour un parti : 89 % des sympathisants-es du PS ont approuvé le projet, contre 28 % des sympathisants-es du PLR. De même, Les personnes qui font au moins moyennement confiance aux syndicats l'ont majoritairement approuvé. (Par exemple chez les personnes qui ont un très haut niveau de confiance envers eux, la part de Oui s'est chiffrée à 82 %). Il n'y a enfin pas de démarcation claire entre les personnes qui souhaitent un État social très développé et celles qui ne le souhaitent pas. Les personnes qui souhaitent un état social très développé ont été 74 % à voter Oui, tandis que ceux qui ne le souhaitent pas n'ont été que 35 % à voter Oui.

Dans le **DÉTAIL**, la forte part de Oui s'explique essentiellement par le fait que les personnes « de gauche » et « complètement à gauche » ont très clairement voté Oui et que le centre-droit s'est montré plutôt divisé : dans le **SPECTRE POLITIQUE GAUCHE-DROITE** une part de Oui de 87 % se situe « complètement à gauche » et de 70 % « à gauche ». Le centre droit s'est montré plutôt partagé : les personnes qui se classent au centre ont été 56 % à voter Oui. Celles « à droite » et « complètement à droite » ont été respectivement 38 % et 42 % à voter Oui.

Les **SYMPATHIES POUR UN PARTI** permettent de dresser un tableau similaire : les personnes qui éprouvent de la sympathie pour le PS ont voté Oui à 89 %. Les sympathisants-es des Verts ont aussi été une vaste majorité (79 %) à voter Oui. Les sympathisants-es du Centre (53 % de Oui) et de l'UDC (47 % de Oui) se sont avérés divisés. En revanche, les sympathisants-es du PVL (36 % de Oui) et du PLR (28 % de Oui) ont majoritairement voté Non. Les personnes ayant de la sympathie pour un autre parti ont voté Oui à 50 % et celles qui n'ont de sympathie pour aucun parti ont été 73 % à voter Oui.

Concernant la **CONFIANCE**, il existe un certain lien entre la confiance éprouvée premièrement envers les syndicats, deuxièmement envers les banques privées en Suisse et les banques cantonales et troisièmement envers les caisses de pension. Les votants-es faisant moyennement à vivement confiance aux syndicats ont voté en (claire) majorité Oui. Uniquement chez celles et ceux qui font (très) peu confiance aux syndicats, la part de Oui a été inférieure à la moitié (39 %). Qui en revanche fait (très) hautement confiance aux banques privées et aux banques cantonales ainsi qu'aux caisses de pension a en majorité voté Non (part de Oui 47-49 %). Une confiance réduite à « moyenne » envers ces acteurs a plutôt conduit à une forte part de Oui.

LES VALEURS PERSONNELLES peuvent également contribuer à expliquer le comportement de vote : Les personnes souhaitant un État social suisse très développé ont plutôt voté Oui (74 %). Celles qui inversement ne souhaitent pas un État social ou dont les valeurs personnelles sont mitigées ont plutôt voté Non (resp. 35 % et 46 %). Même chose pour les personnes qui souhaitent imposer plus fortement les hauts revenus : Part de Oui de 70 %

chez celles qui partagent ces valeurs personnelles, mais une part de Oui plus basse (resp. 40 % et 42 %) chez celles qui pensent le contraire ou dont les valeurs personnelles sont mitigées.

Tableau 9 : Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramer / Erreur type
Total	58.3	2560	
Auto classement gauche-droite (0-10)			V=.35***
Complètement à gauche (0-2)	87	308	± 3.7
À gauche (3-4)	70	499	± 4
Au centre (5)	56	637	± 3.9
À droite (6-7)	38	524	± 4.2
Complètement à droite (8-10)	42	342	± 5.2
Sympathie pour un parti			V=.42***
UDC	47	477	± 4.5
PLR	28	381	± 4.5
Le Centre	53	311	± 5.6
PVL	36	181	± 7
PS	89	460	± 2.8
Verts	79	170	± 6.2
Autre parti	50	132	± 8.6
Aucun	73	243	± 5.6
Confiance envers les syndicats			V=.33***
Très réduite à réduite (0-4)	39	838	± 3.3
Moyenne (5)	63	540	± 4.1
Élevée (6-7)	68	548	± 3.9
Très élevée (8-10)	82	406	± 3.8
Confiance envers les banques privées en Suisse et			V=.19***
Très réduite à réduite (0-4)	69	788	± 3.2
Moyenne (5)	63	597	± 3.9
Élevée (6-7)	49	545	± 4.2
Très élevée (8-10)	47	511	± 4.3

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramer / Erreur type
Confiance envers les caisses de pension			V=.18***
Très réduite à réduite (0-4)	69	640	± 3.6
Moyenne (5)	62	634	± 3.8
Élevée (6-7)	50	607	± 4
Très élevée (8-10)	48	510	± 4.3
Valeurs personnelles : A) Une Suisse avec un État social très développé ou B) Une Suisse avec un État social peu développé			V=.32***
Un État social très développé	74	1227	± 2.5
Valeurs personnelles mitigées	46	873	± 3.3
Un État social peu développé	35	298	± 5.4
Valeurs personnelles : A) Une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont haussés ou B) Une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont réduits			V=.28***
Hausser les impôts sur les hauts revenus	70	1398	± 2.4
Valeurs personnelles mitigées	42	707	± 3.6
Réduire les impôts sur les hauts revenus	40	287	± 5.7

Les paramètres sociodémographiques énoncés (tableau 10) montrent quatre différences significatives, sachant que conformément au V de Cramer les différences sont (très) faibles pour les paramètres **ÂGE**, **NIVEAU D'ÉDUCATION**, **TAUX D'OCCUPATION** et **REVENU DU FOYER**.

Une dissociation par **ÂGES** montre que les personnes jeunes (18-39 ans) ont été une majorité à voter Non (parts de Oui entre 46 et 47 %) Les personnes de 40 ans et plus par contre ont majoritairement voté Oui (entre 56 et 75 %). Il est insolite que les personnes âgées de 60 à 69 ans ont en vaste majorité voté Oui (75 %), mais que celles de 70 ans et plus ont souvent voté comme celles âgées de 50 à 59 ans (avec une part de Oui d'environ 59 %).

Les personnes ayant reçu une **ÉDUCATION** formelle courte ont plus souvent voté Oui que celles ayant reçu une éducation formelle longue. Mais dans l'ensemble, les personnes de tous les groupes d'éducation ont en majorité voté Oui. Les mêmes différences ressortent aussi pour les **REVENUS DU FOYER** : plus le revenu du foyer est bas et plus la part de Oui est élevée. Ainsi par exemple, à un revenu du foyer de CHF 3'000 max. correspond une part de Oui de 73 %; inversement, la part de Oui chez les personnes dont le foyer gagne plus de CHF 11'000 est de 46 % et les votants-es appartenant à cette catégorie de revenus ont été une majorité à voter contre.

Concernant le **TAUX D'OCCUPATION**, il s'avère que les personnes employées à plein temps (90-100 %) et celles travaillant à temps partiel (moins de 50 % du temps) ont le plus

rarement voté Oui (55-58 %). Celles qui travaillent à temps partiel 50 % à 89 % du temps ont plus souvent voté Oui (61-69 %).

Tableau 10 : Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramer / Erreur type
Total	58.3	2560	
Âge			V=0.18***
18-29 ans	47	258	± 6.1
30-39 ans	46	281	± 5.8
40-49 ans	56	372	± 5.1
50-59 ans	58	524	± 4.2
60-69 ans	75	541	± 3.7
70 ans et plus	59	584	± 4
Sexe			V=.04
Femmes	60	1316	± 2.6
Hommes	56	1244	± 2.8
Niveau d'éducation			V=0.1***
Sans niveau d'éducation post obligatoire	69	278	± 5.5
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	61	794	± 3.4
Maturité/Formation professionnelle supérieure	57	660	± 3.8
École technique/Université/EPF/Doctorat	52	741	± 3.6
Taux d'occupation			V=.11***
A temps complet (90-100 %)	55	1555	± 2.5
A temps partiel entre 70 % et 89 %	69	374	± 4.7
A temps partiel entre 50 % et 69 %	61	325	± 5.3
A temps partiel moins de 50 %	58	175	± 7.3
Revenus du foyer			V=.17***
Jusqu'à 3'000 CHF	73	112	± 8.3
3'000-5'000 CHF	63	344	± 5.1
5'000-7'000 CHF	66	422	± 4.5
7'000-9'000 CHF	62	392	± 4.8
9'000-11'000 CHF	56	348	± 5.2
Plus de 11'000 CHF	46	612	± 4

4.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 11) sont classables en trois catégories principales : « Urgence/Nécessité » (33 % de toutes les premières indications, 55 % de toutes les indications), « Solidarité/Justice » (resp. 30 % et 55 %) et « Motifs personnels » (resp. 15 % et 22 %).

Le plus fréquemment, les personnes ont indiqué concrètement, dans la catégorie générique **URGENCE/NÉCESSITÉ**, comme motif du Oui, qu'il s'agit d'une compensation nécessaire de l'inflation (15 % de toutes les premières indications, 25 % de toutes les indications). Revêt également de l'importance dans cette catégorie l'avis selon lequel l'AVS doit sécuriser l'existence (resp. 14 % et 21 %). Pour certaines personnes il était également important que cela constitue une nécessaire compensation de l'érosion du 2^{ème} pilier (resp. 1 % et 3 %).

La deuxième catégorie se réfère surtout à la **SOLIDARITÉ/JUSTICE**. Ici, il est important pour les personnes que la société fasse preuve de solidarité vis-à-vis des générations plus âgées (p. ex. relativement à la dignité des personnes âgées) (11 % de toutes les premières indications, 15 % toutes les indications). Un autre aspect central est que l'AVS constitue la prévoyance vieillesse la plus solidaire dont les personnes à faibles revenus profitent le plus (resp. 8 % et 14 %). Il a été indiqué en outre que de nombreux autres domaines se voient également attribuer de l'argent, donc qu'il y en a aussi suffisamment pour les personnes retraitées (resp. 5 % et 12 %).

Comme troisième argument suit la référence à des **MOTIFS PERSONNELS** explicites : Les personnes interrogées ont mentionné premièrement le profit personnel (8 % de toutes les premières indications, 11 % de toutes les indications), deuxièmement le fait que des personnes qu'elle connaissent ne peuvent pas faire sans cet argent (resp. 2 % et 4 %) et troisièmement que leur survie est en jeu (resp. 3 % et 4 %).

Tableau 11: Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	n	En %	n
Urgence/Nécessité	33	483	55	778
Nécessaire compensation de l'inflation, des frais fixes en hausse, etc.	15	229	25	352
Il faut que l'AVS assure l'existence	14	204	21	300
Nécessaire compensation de l'érosion du 2 ^{ème} pilier	1	17	3	44
Solidarité/justice	30	405	55	723
Solidarité envers/dignité pour la génération des seniors	11	153	15	220
L'AVS est une forme de prévoyance vieillesse très solidaire/les personnes à bas revenus en profitent le plus	8	112	14	186
Si l'on attribue de l'argent à d'autres domaines, c'est qu'il en a suffisamment pour les retraités	5	61	12	150

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	n	En %	n
Motifs personnels	15	237	22	344
J'en bénéficie	8	136	11	178
Des connaissances à moi ne peuvent pas faire sans cet argent	2	34	4	57
Il faut bien que je survive	3	38	4	54
Considérations générales (p. ex. bon projet, sympathique)	6	92	17	255
Autres	0	4	1	11
Réponses visiblement fausses / confusions	0	1	0	4
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	1	8	2	22
Ne sais pas / aucun motif indiqué	16	267	55	907

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver à dépasser 100 %. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif, et indépendamment de ce fait, ces personnes ont aussi toujours été interrogées sur d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Les **MOTIFS DU NON** à la 13^{ème} rente AVS peuvent être répartis en trois catégories : « répartition injuste » (resp. 37 % de toutes les premières indications et 86 % de toutes les indications), « financement » (resp. 46 % et 74 %) et « motifs personnels » (resp. 3 % et 4 %).

Au cœur du Non se trouvait, dans la catégorie **RÉPARTITION INJUSTE**, la critique du principe de l'arrosage (resp. 16 % de toutes les premières indications et 36 % de toutes les indications). En outre, il a été souvent indiqué que le projet n'est pas solidaire avec la jeune génération (resp. 14 % et 26 %), que la 13^{ème} rente AVS n'est pas ciblée et qu'en revanche il faut lui préférer une augmentation des prestations complémentaires (resp. 5 % et 14 %).

Qui a fondé son Non en se référant au **FINANCEMENT** a souligné que le financement n'est pas défini et qu'il n'est pas sûr (resp. 31 % et 42 %). Il a en outre été indiqué que la 13^{ème} rente AVS revient extrêmement chère (resp. 7 % et 11 %), ou que le futur de l'AVS est mis en jeu (resp. 3 % et 9 %).

Des **MOTIFS PERSONNELS**, à savoir respectivement qu'une 13^{ème} rente AVS est inutile et qu'il ne faut pas charger ses conséquences financières sur le dos des enfants/petits-enfants n'ont été que rarement mentionnés explicitement (env. 1-2 % de toutes les indications. Comparés aux motifs du Oui correspondants (p. ex. que l'on en bénéficie directement, avec 11 % de toutes les indications), cette trajectoire d'argumentation a été beaucoup plus rarement mentionnée que les motifs du Non.

Tableau 12 : Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	N	En %	n
Répartition injuste	37	377	86	844
Principe de l'arrosoir (en profitent aussi celles et ceux qui n'en ont pas besoin)	16	178	36	353
Manque de solidarité envers la jeune génération	14	120	26	243
La 13 ^{ème} rente AVS n'est pas ciblée/mieux vaut augmenter les prestations complémentaires	5	50	14	149
Financement	46	487	74	772
Le financement n'est pas défini/pas sûr	31	326	42	454
Extrêmement cher/La Suisse ne peut pas s'offrir une 13 ^{ème} rente AVS	7	64	11	108
Le futur de l'AVS est remis en question	3	37	9	87
Motifs personnels	3	26	4	43
Je n'ai pas besoin d'un 13 ^{ème} rente AVS (ou similaire)	1	8	2	21
Je ne veux pas imposer cette charge financière à mes enfants/petits enfants	1	10	1	11
Considérations générales (par ex. mauvais projet, antipathique)	3	27	6	54
Autres	1	13	3	36
Réponses visiblement fausses / confusions	0	0	0	4
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	0	5	1	10
Ne sais pas / aucun motif indiqué	9	128	49	581

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver à dépasser 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif et indépendamment de cela elles ont aussi toujours été interrogées sur d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Une **LETRE RÉDIGÉE PAR D'ANCIENS CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS FÉDÉRAUX**, dans laquelle ils recommandaient le Non, a été intensément discutée dans les médias. Dans les réponses ouvertes, 28 personnes ont indiqué que cette lettre avait été le motif principal les ayant conduites à voter Oui (en réaction donc au contenu de la lettre), et que pour 37 autres elle avait été un motif supplémentaire (total : 65 indications). Comparé à cela, 4 personnes ont indiqué que cette lettre avait été pour elles un motif de voter Non.

4.4 La résonance des arguments de vote

Différents arguments Pour et Contre ont aussi été présentés aux enquêtés-es pour recueillir leur jugement (tableau 13). Ce n'est pas seulement l'acceptation ou le refus dans son ensemble qui ont été pertinent-e-s pour l'analyse; le fait aussi de savoir quels arguments divisent les votants du Oui et du Non l'a également été. De grandes différences d'évaluation des arguments entre les deux camps sont des signes que ces arguments ont été particulièrement pertinents pour la décision.

Les décisions de vote ont été prises à partir de contenus comparativement très fondés³ : en moyenne 85 % des votants-es ont approuvé le contenu des arguments Pour ou Contre, et ont aussi voté conformément à leur propre attitude argumentative. Le motif de cette valeur comparativement basse est que les votants-es en faveur du Non ont aussi approuvé en majorité les arguments du Oui.

DANS L'ENSEMBLE, les arguments Pour convaincants se concentrent surtout sur l'inflation ainsi que sur la rente lacunaire des femmes.

DANS LE DÉTAIL, les trois **ARGUMENTS POUR** ont tous convaincus une majorité de votants-es en faveur du Oui; mais seulement un seul a convaincu une majorité de votants-es en faveur du Non. Presque tous les votants-es en faveur du Oui (95 %) ont approuvé l'argument selon lequel la situation financière des retraités-es doit s'améliorer vu l'inflation. 55 % votants-es en faveur du Non ont aussi approuvé cet argument. De même, une majorité de votants-es en faveur du Oui approuve l'argument selon lequel la 13^{ème} rente AVS comble un peu la lacune apparue dans la rente des femmes du fait de leur travail non rémunéré. La majorité des votants-es en faveur du Non voit cependant cela différemment (52 % pas d'accord). Environ les deux-tiers des votants-es en faveur du Oui (64 %) ont trouvé que la 13^{ème} rente AVS est en mesure de compenser l'érosion du 2^{ème} pilier. Tout juste 21 % des votants-es en faveur du Non voient aussi les choses comme cela.

Aucun des trois **ARGUMENTS CONTRE** n'est parvenu à convaincre une majorité de l'électorat; deux toutefois sont allés très fortement dans le sens de l'opinion des votants-es en faveur du Non : 82 % des votants-es en faveur du Non approuvent l'argument selon lequel l'initiative va entraîner une hausse des TVA et des retenues salariales, ce qui va pénaliser finalement la classe moyenne. Presque autant de votants-es en faveur du Non sont d'accords avec l'avis que le projet compromet l'avenir de l'assurance de rente. Pour ces deux arguments, les deux tiers, et nettement plus de votants-es en faveur Oui ont un avis différent. L'argument selon lequel la 13^{ème} rente AVS constitue une répartition inéquitable et amplifie les inégalités sociales a reçu l'approbation de 62 % des votants-es en faveur du Non, mais la désapprobation de presque autant de votants-es en faveur du Oui (61 %)

³ [Lien vers l'article SPSR de Milic \(2015\)](#)

Tableau 13 : Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Il est important d'améliorer la situation financière des retraités-es vu que beaucoup de choses ont enchéri, par exemple les loyers et les primes des caisses d'assurance-maladie alors que les rentes, elles, stagnent.	Total	78	17	5
	Votants-es en faveur du Oui	95	2	3
	Votants-es en faveur du Non	55	39	7
La 13 ^{ème} rente AVS contribue à compenser le quantum de rente manquant aux femmes, engendré par leur travail domestique et de soin non rémunéré.	Total	57	30	14
	Votants-es en faveur du Oui	74	14	12
	Votants-es en faveur du Non	33	52	15
Vu que l'on cotise de plus en plus pour le 2 ^{ème} pilier, mais qu'il est de moins en moins possible de puiser dedans, une 13 ^{ème} rente AVS compense l'érosion du 2 ^{ème} pilier et donc de la prévoyance vieillesse dans son ensemble.	Total	46	38	17
	Votants-es en faveur du Oui	64	22	14
	Votants-es en faveur du Non	21	60	19
Arguments Contre				
Cette initiative engendre des hausses de TVA et des retenues salariales, ce qui signifie une pénalisation de la qualité de vie de la classe moyenne.	Total	48	44	8
	Votants-es en faveur du Oui	24	67	9
	Votants-es en faveur du Non	82	13	5
La répartition inéquitable de cette rente supplémentaire renforce les inégalités sociales en privilégiant les riches et en négligeant les personnes dans le besoin.	Total	42	46	12
	Votants-es en faveur du Oui	28	61	11
	Votants-es en faveur du Non	62	26	12
La charge financière que constitue cette initiative compromet l'avenir de notre assurance de rente et met en jeu le bien-être des générations futures.	Total	40	53	7
	Votants-es en faveur du Oui	9	84	7
	Votants-es en faveur du Non	83	12	5

Il s'agit de résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument : 78 % de l'ensemble des votants-es (ainsi que respectivement 95 % et 55 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Non) se sont rangés-es à l'argument Pour selon lequel il est important d'améliorer la situation financière des retraités-es car beaucoup de choses ont vu leur prix augmenter, dont les loyers et les primes d'assurance-maladie, alors que les rentes, elles, stagnent. 17 % de l'ensemble des votants-es ont indiqué ne pas être d'accord et 5 % ont répondu « ne sais pas / pas de réponse ». N pour l'ensemble des arguments : Total 2'622 Votant-e-s en faveur du Oui 1'497, Votant-e-s en faveur du Non 1'063.

5 Initiative sur les rentes

5.1 La situation de départ, projet et recommandations

Les Jeunes libéraux-radicaux veulent, par leur initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) » repousser progressivement jusqu'en 2033 l'âge de la retraite des hommes et des femmes à 66 ans. Ensuite, l'âge de la retraite doit être indexé sur l'espérance de vie moyenne et continuer d'augmenter. Cette initiative vise à sécuriser le financement de l'AVS. Le 16 juillet 2021, l'initiative avait été déposée revêtue de 107'049 signatures valides.

Du fait du recul des naissances et que la génération des baby-boomers arrive à la retraite, les personnes actives sont de moins en moins nombreuses à financer les rentes AVS d'un nombre croissant de retraités-es. Par leur initiative sur les rentes, les initiateurs-trices du projet voulaient stabiliser le 1^{er} pilier sans devoir rogner sur les retraites ni ajouter d'impôts ou de retenues salariales supplémentaires. L'augmentation de l'âge de la retraite combattrait en outre le manque de main-d'œuvre spécialisée et l'immigration pourrait être freinée. Outre le PLR, l'UDC aussi soutenait cette initiative.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont refusé cette initiative sur les rentes, sans émettre ici non plus de contre-proposition. Ils ont critiqué notamment l'automatisme qui lie l'âge de la retraite à l'espérance de vie et qui, par l'initiative, serait être ancré dans la Constitution. Ce serait trop rigide et ne laisserait aucune place à la discussion politique. Les adversaires de l'initiative argumentent en outre que l'initiative est antisociale vu que les bénéficiaires de hauts revenus pourraient toujours partir plus tôt à la retraite, ce que ne pourraient pas faire ceux touchant des revenus bas à moyens. En outre, beaucoup ne seraient pas en mesure de travailler au-delà de 65 ans, et le chômage à long terme chez les personnes âgées augmenterait. De la gauche au centre, l'initiative a été rejetée : le PS, les Verts, les Verts libéraux et le centre avaient donné le Non comme mot d'ordre.

L'Initiative sur les rentes a essuyé un net refus le 3 mars 2024 : 74,7 % de l'électorat et tous les cantons ont dit Non à un âge de la retraite plus élevé.

5.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

DANS L'ENSEMBLE, il n'y a qu'un sous-groupe électoral qui a majoritairement voté pour l'Initiative sur les rentes : les sympathisants-es du PLR (51 %). Sinon, les personnes de gauche à droite sur l'échiquier politique, les personnes jeunes à âgées, les bénéficiaires de bas à hauts revenus ont en vaste majorité voté Contre.

Il s'avère en **DÉTAIL** qu'à gauche le Non a été plus intense qu'à droite. 8 % de personnes complètement à gauche ont voté Oui, 16 % de celles à gauche et 26 % de celles se situant au centre. Celles de droite et complètement à droite ont été respectivement 38 % et 36 % à voter Oui. De la sorte, l'Initiative sur les rentes n'est parvenue à s'imposer nulle part sur l'échiquier politique de gauche à droite.

Les **PRÉFÉRENCES POUR UN PARTI** présentent un schéma similaire, à une exception près : Les sympathisants-es du PLR ont approuvé à 51 % l'Initiative sur les rentes. De même, le projet a enregistré quelques sympathies venant du PVL (40 % de Oui). L'idée sinon n'a guère été bien accueillie. Les sympathisants-es de l'UDC ont voté à 31 % Oui, les sympathisants-es du Centre à 22 %. A peine 9 % des sympathisants-es du PS et des Verts ont également voté en faveur du Oui. Les personnes ayant d'autres sympathies ou aucune sympathie particulière ont voté Oui respectivement à 27 % et 19 %.

La part de Oui est aussi en corrélation avec la **CONFIANCE** envers les différentes institutions, sachant qu'aucun groupe n'a majoritairement voté Oui : plus une personne fait confiance aux associations économiques et plus cette personne a eu tendance à voter Oui. La majeure partie des voix Oui est venue des personnes faisant « énormément » confiance aux associations économiques (42 %). Le comportement est exactement inverse pour la confiance faite aux syndicats. Plus la personne faisait confiance aux syndicats et moins elle a probablement voté Oui. Qui fait énormément confiance aux syndicats a très probablement voté Non (10 % de Oui).

Tableau similaire relativement aux valeurs personnelles : qui souhaite une Suisse avec plus de concurrence plutôt que plus d'interventions de l'État, a plutôt voté Oui : part de Oui de 39 pour cent, comparé à une part de Oui de 11 % chez les personnes souhaitant plus d'interventions de l'État. Et les personnes pour qui la solidarité est plus importante que la responsabilité individuelle ont en grande majorité voté Non : 13 % de Oui comparé aux personnes pour qui la responsabilité propre est plus importante. Chez les secondes, la part de Oui s'est située à 38 %.

Tableau 14 : Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramer / Erreur type
Total	25.2	2475	
Auto classement gauche-droite (0-10)			V=.26***
Complètement à gauche (0-2)	8	302	± 3
À gauche (3-4)	16	483	± 3.3
Au centre (5)	26	617	± 3.5
À droite (6-7)	38	512	± 4.2
Complètement à droite (8-10)	36	328	± 5.2
Sympathie pour un parti			V=.32***
UDC	31	461	± 4.2
PLR	51	369	± 5.1
Le Centre	22	303	± 4.7
PVL	40	176	± 7.3
PS	9	450	± 2.6
Verts	9	161	± 4.5
Autre parti	27	130	± 7.7
Aucun	19	230	± 5.1
Confiance envers les syndicats			V=.29***
Très réduite à réduite (0-4)	41	808	± 3.4
Moyenne (5)	21	525	± 3.5
Élevée (6-7)	17	531	± 3.2
Très élevée (8-10)	10	396	± 2.9
Confiance envers les associations économiques			V=.21***
Très réduite à réduite (0-4)	17	982	± 2.3
Moyenne (5)	29	608	± 3.6
Élevée (6-7)	36	399	± 4.7
Très élevée (8-10)	42	174	± 7.4
Valeurs personnelles : A) Une Suisse où l'État intervient plus dans l'économie, ou B) Une Suisse où règne plus de concurrence sur le marché			V=.25***
Plus d'interventions de l'État	11	483	± 2.8
Valeurs personnelles mitigées	22	852	± 2.8
Plus de concurrence	39	827	± 3.3

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramer / Erreur type
Valeurs personnelles : « Une Suisse où la solidarité est plus importante que la responsabilité individuelle », ou « Une Suisse où la responsabilité individuelle est plus importante que la solidarité? »			V=.23***
La solidarité est plus importante	13	687	± 2.5
Valeurs personnelles mitigées	24	930	± 2.7
Responsabilité individuelle plus importante	38	693	± 3.6

DANS L'ENSEMBLE, les sous-groupes définis selon des paramètres sociodémographiques ont tous voté en majorité Oui (tableau 15).

DANS LE DÉTAIL ressort le fait que les personnes de 30 à 39 ans et âgées de 70 ans et plus ont été les plus enclines à voter Oui (resp. 30 % et 32 % de Oui). De même, les personnes ayant reçu une éducation formelle longue ont été plus enclines à voter Oui (29 %) que celles ayant reçu une éducation formelle courte (21 %). Les personnes vivant dans un foyer à revenus élevés (supérieur à CHF 11'000, 31 %) ont également été plus enclines à voter Oui que celles disposant d'un revenu moyen ou réduit (23 % entre 5'000 et 7'000 CHF, et 27 % jusqu'à CHF 3'000).

Tableau 15 : Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramer / Erreur type
Total	25.2	2475	
Âge			V=.12***
18-29 ans	23	245	± 5.3
30-39 ans	30	273	± 5.4
40-49 ans	18	361	± 4
50-59 ans	25	507	± 3.8
60-69 ans	19	523	± 3.4
70 ans et plus	32	566	± 3.8
Sexe			V=.04
Femmes	23	1271	± 2.3
Hommes	27	1204	± 2.5
Niveau d'éducation			V=0.7*
Sans niveau d'éducation post obligatoire	21	258	± 4.9
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	23	764	± 3
Maturité/Formation professionnelle supérieure	25	642	± 3.3
École technique/Université/EPF/Doctorat	29	725	± 3.3
Revenus du foyer			V=.09*
Jusqu'à 3'000 CHF	27	97	± 8.9
3'000-5'000 CHF	26	329	± 4.7
5'000-7'000 CHF	23	416	± 4.1
7'000-9'000 CHF	21	375	± 4.2
9'000-11'000 CHF	22	346	± 4.4
Plus de 11'000 CHF	31	599	± 3.7

5.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 16) se classent en trois catégories principales. Les arguments en faveur d'un Oui les plus fréquemment cités sont réunis sous le titre « Urgence/Nécessité » (resp. 44 % des premières indications et 62 % de toutes les indications). Les deux autres axes thématiques concernent le « financement » (resp. 15 % et 22 %) et la notion d'« avantages individuels et sociétaux » (resp. 2 % et 4 %).

Concernant l'argument principal **URGENCE/NÉCESSITÉ**, c'est en priorité de la nécessaire adaptation aux espérances de vie plus longues qu'il s'agit (resp. 32 % et 44 %). A également été indiqué le fait que l'AVS est en danger sans une augmentation de l'âge de référence (resp. 4 % et 6 %), et qu'il s'agit d'une initiative tournée vers le futur (resp. 5 % et 6 %).

Au sein de l'argumentation du **FINANCEMENT** se trouve surtout la remarque sur une stabilisation du financement sans cotisations salariales accrues, resp. sans une hausse de la TVA (7 % de toutes les premières indications, 8 % de toutes les indications).

Comme troisième trajectoire d'argumentation figurent des **AVANTAGES INDIVIDUELS ET SOCIÉTAUX** du projet : d'une part il a été indiqué qu'un âge de la retraite flexible se laisse mieux adapter aux besoins individuels (1 % de toutes les premières indications, 7 % de toutes les indications) D'autre part il est indiqué que de la sorte l'économie sera renforcée par une main-d'œuvre spécialisée âgée plus nombreuse.

Tableau 16 : Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	N	En %	n
Urgence/Nécessité	44	199	62	270
Nécessaire adaptation à une espérance de vie accrue	32	143	44	191
Sans une hausse de l'âge de référence, l'AVS est en danger	4	23	6	34
Initiative tournée vers le futur	5	21	6	26
Financement	15	77	22	114
Stabilisation sans hausse des cotisations salariales/de la TVA	7	37	8	46
De moins en moins de personnes actives financent la rente d'une personne	1	4	2	8
Pertes pour l'AVS/Résultats de répartition négatifs	0	1	2	5

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	N	En %	n
Avantages individuels/sociétaux	2	13	4	51
Un âge de la retraite flexible se laisse mieux adapter aux besoins individuels	1	8	7	28
Fortification de l'économie grâce à une main-d'œuvre âgée plus nombreuse.	1	3	4	14
Considérations générales (p. ex. bon projet, sympathique)	5	28	7	39
Autres	6	43	17	87
Réponses visiblement fausses / confusions	4	66	6	96
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	1	4	2	6
Ne sais pas / aucun motif indiqué	22	241	68	503

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Parmi les **MOTIFS DU NON**, trois arguments ont figuré au premier plan (tableau 17) : Les votants-es en faveur du Non renvoient à l'iniquité du projet (resp. 39 % de toutes les premières indications et 59 % de toutes les indications), à l'immaturation du projet (resp. 17 % et 26 %) et explicitement à des motifs personnels (resp. 5 % et 7 %).

L'INIQUITÉ a été le plus souvent soulignée. Cette critique se concrétise à ce titre dans les trois affirmations suivantes : A savoir qu'à 65 ans l'on a déjà suffisamment travaillé (resp. 11 % de toutes les premières indications et 15 % de toutes les indications), que le chômage des travailleurs âgés fait problème aujourd'hui déjà (resp. 8 % et 13 %) et que les personnes ne sont pas toutes en mesure, physiquement ou psychiquement, de travailler plus longtemps (resp. 7 % et 11 %).

Le deuxième groupe de motifs du Non souligne que le projet est **IMMATURE** : l'automatisme est critiqué pour offrir trop peu de flexibilité (8 % de toutes les premières indications, 11 % de toutes les indications). Est également évoqué le fait qu'il existe de meilleures sources de financement pour obtenir une stabilisation (resp. 3 % et 6 %). Enfin est indiqué le fait qu'une augmentation de l'âge de la retraite n'est pas nécessaire parce que le financement de la retraite est assuré pour la prochaine décennie (resp. 4 % et 5 %).

Souvent aussi, un motif personnel a été explicitement indiqué : à savoir que l'on ne souhaite pas travailler plus longtemps (5 % de toutes les premières indications, 6 % de toutes les indications).

Tableau 17 : Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	En %	N	En %	n
Proposition injuste	39	653	59	983
A 65 ans, on a déjà suffisamment travaillé	11	209	15	275
Le chômage des travailleurs âgés constitue dès aujourd'hui un problème	8	139	13	211
Les personnes ne sont pas toutes en mesure, physiquement/psychiquement, de travailler plus longtemps (p. ex. en cas de travail physique pénible)	7	112	11	193
Proposition immature	17	324	26	479
Critique de l'automatisme/manque de flexibilité du calcul	8	158	11	223
Il existe de meilleures sources de financement alternatives pour obtenir une stabilisation	3	51	6	97
Une augmentation de l'âge de la retraite n'est pas nécessaire/le financement de la prochaine décennie est déjà assuré	4	65	5	80
Motifs personnels	5	81	7	112
La personne ne souhaite pas travailler plus longtemps	5	68	6	90
Considérations générales (par ex. mauvais projet, antipathique)	6	113	9	156
Autres	1	22	2	39
Réponses visiblement fausses / confusions	1	22	1	30
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	2	35	3	52
Ne sais pas / aucun motif indiqué	29	554	72	1322

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

5.4 La résonance des arguments de vote

Le tableau 18 montre le degré d'approbation et de refus des arguments par les personnes interrogées, sachant qu'une distinction est faite aussi entre les votants-es en faveur du Oui et leurs homologues en faveur du Non. Plus ces différences s'avèrent importantes et plus elles ont été pertinentes dans la décision relative à la votation sur l'Initiative pour les rentes.

Les décisions de vote ont été prises à partir de contenus comparativement très fondés⁴: 82 % des votants-es en moyenne ont approuvé le contenu des arguments Pour ou Contre, et ont aussi voté conformément à leur propre attitude argumentative. Le motif de cette

⁴ [Lien vers l'article SPSR de Milic \(2015\)](#)

valeur comparativement basse est que les votants-es en faveur du Non ont aussi approuvé en majorité les arguments du Oui.

DANS L'ENSEMBLE, les arguments Contre ont nettement mieux convaincu que les arguments Pour. Les trois arguments Contre ont rencontré une approbation majoritaire parmi les votants-es. Aucun des arguments Pour n'est parvenu à une approbation majoritaire.

Les **ARGUMENTS POUR** recueillent un refus majoritaire au sein de l'ensemble de l'électorat : Les votants-es en faveur du Oui sont cependant une vaste majorité à trouver deux arguments convaincants : 85 % des votants-es en faveur du Oui approuvent le fait qu'une augmentation progressive de l'âge de la retraite, comme cela est déjà le cas à l'étranger, soit nécessaire pour assurer la pérennité de l'AVS. 83 % aussi trouvent qu'en raison de l'accroissement de l'espérance de vie il est raisonnable de travailler plus longtemps. Tandis que ces deux arguments obtiennent une majorité chez les votants-es en faveur du Oui, le troisième argument n'y parvient pas : L'argument selon lequel une disponibilité plus longue d'une main-d'œuvre spécialisée présente sur le territoire peut contre-carrer la pénétration des migrants sur le marché suisse du travail a été approuvé par 40 % des votants-es en faveur du Oui, mais refusé par 41 % des votants-es en faveur du Oui.

Les trois **ARGUMENTS CONTRE** ont tous trois obtenu la majorité. 71 % de tous les votants-es critiquent le fait que le projet ignore la réalité selon laquelle les personnes de plus de 60 ans ont déjà du mal, aujourd'hui, à trouver du travail. Presque autant (70 %) approuvent l'argument selon lequel cela promeut les inégalités sociales parce que la classe moyenne et la classe défavorisée devraient travailler plus longtemps alors que les bénéficiaires de très hauts revenus pourraient partir plus tôt à la retraite. Une majorité de justesse (52 %) critique le fait que cet automatisme ne correspond pas à cette démocratie directe qu'est la Suisse, car le débat autour de l'âge adéquat du départ à la retraite ne peut plus avoir lieu.

Tableau 18 : Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas / pas de réponse
Comme cela est déjà le cas à l'étranger, en Suisse aussi le report progressif de l'âge de la retraite à 66 ans constitue une mesure nécessaire pour assurer la pérennité de l'AVS.	Total	40	54	7
	Votants-es en faveur du Oui	85	12	3
	Votants-es en faveur du Non	25	68	6
Compte tenu de notre espérance de vie croissante, il est raisonnable aussi de travailler plus longtemps. Lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie, en le repoussant d'environ un mois par an à partir de 2033, constitue une solution à la fois équitable et pérenne.	Total	34	58	8
	Votants-es en faveur du Oui	83	12	4
	Votants-es en faveur du Non	18	74	8
Du fait qu'une main-d'œuvre spécialisée est plus longtemps disponible sur le territoire, la pénétration des migrants sur le marché du travail suisse va diminuer.	Total	19	61	20
	Votants-es en faveur du Oui	40	41	19
	Votants-es en faveur du Non	13	68	19
Arguments Contre				
Le report de l'âge de la retraite ignore la réalité, à savoir que les personnes de plus de 60 ans ont déjà du mal, aujourd'hui, à trouver du travail. Beaucoup finissent comme chômeurs longue durée ou bénéficiaires de l'aide sociale, situation que l'initiative ferait empirer.	Total	71	22	7
	Votants-es en faveur du Oui	35	59	7
	Votants-es en faveur du Non	84	10	6
Les personnes bénéficiaires de revenus bas et moyens seraient contraintes de travailler plus longtemps, tandis que celles bénéficiaires de hauts revenus pourraient partir plus tôt à la retraite. De quoi amplifier l'injustice dans le système de rentes et empêcher une vie de retraités-es digne pour toutes et tous.	Total	70	23	7
	Votants-es en faveur du Oui	38	55	7
	Votants-es en faveur du Non	82	13	5
La question d'un âge raisonnable de départ en retraite est soustraite au débat politique et remplacée par une formule mathématique. Cela ne correspond pas à cette démocratie directe qu'est la Suisse.	Total	52	26	21
	Votants-es en faveur du Oui	26	56	18
	Votants-es en faveur du Non	62	17	21

Résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument : 40 % de l'ensemble des votants-es (ainsi que respectivement 85 % et 25 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Oui et du Non) se sont rangés-es à l'argument Pour selon lequel porter l'âge de la retraite à 66 ans est une mesure nécessaire pour assurer la pérennité de l'AVS. 54 % de l'ensemble des votants ont indiqué ne pas être d'accord et 7 % ont répondu « ne sais pas / pas de réponse ». N pour l'ensemble des arguments : Total 2'622, votants-es en faveur du Oui 671, votants-es en faveur du Non 1'804.

6 Annexe

6.1 Rapport technique

Le présent rapport VOX repose sur l'enquête qui a suivi les votations suisses du dimanche, dimanche, 3 mars 2024 et qui a été réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat de la Chancellerie fédérale suisse. L'enquête a été réalisée entre le 4 et le 25 mars 2024. Le tableau ci-après livre un aperçu des principaux paramètres techniques de l'étude :

Tableau 19 : Rapport technique abrégé

Paramètre	Caractéristique
Commettant	Chancellerie fédérale suisse
Population statistique	Électeurs inscrits domiciliés en Suisse
Origine des adresses	Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Relevé des données	Questionnaire papier et en ligne
Nature du prélèvement d'échantillon Stratification par	Au hasard Régions linguistiques, âge, sexe
Période d'enquête	Du 4 au 25 mars 2024
Taille de l'échantillon	Minimal 3'000 effectif 3'277 (papier: 1'413, en ligne: 1'864) n DCH: 1'988 n FCH: 887 n ICH: 402 (papier : n DCH: 782 n FCH: 437 n ICH: 194 (En ligne : n DCH: 1'206 n FCH: 450 n ICH: 208)
Erreur inhérente à l'échantillon	± 1.7 % pour une valeur de 50% (et une probabilité de 95 %)

6.1.1 Relevé des données

Le relevé de données a eu lieu paramétré en mode mixte (questionnaire en ligne ou sur papier). Le jour suivant les votations, les personnes cibles issues de l'échantillon brut reçoivent par la poste un courrier les invitant à participer à l'enquête. Au courrier d'invitation est joint un questionnaire papier pour permettre aux personnes cibles de participer de cette manière si elles le souhaitent.

Environ une semaine après la réception du courrier d'invitation, un courrier de rappel est envoyé à toutes les personnes cibles qui jusqu'à présent n'ont rempli le questionnaire ni en ligne ni sur papier.

6.1.2 Échantillon brut

L'enquête repose sur un échantillon puisé dans le Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le cadre d'échantillonnage utilise des données provenant des registres de population des communes et des Cantons actualisés chaque trimestre. Ainsi est garantie une couverture complète de la population cible (les électeurs inscrits suisses).

L'échantillon brut est stratifié par régions linguistiques, par âges et par sexe. La population statistique est subdivisée en trois strates linguistiques régionales (D/F/I) desquelles sont tirés des échantillons respectivement indépendants. L'échantillon total qui en résulte est stratifié disproportionnellement : Les participants-es en provenance de Suisse francophone et italophone sont plus que proportionnellement représentés-es dans l'échantillon pour saisir dans l'enquête suffisamment de cas en provenance de ces deux régions linguistiques. De la sorte, les affirmations sont statistiquement fiables aussi pour les petites régions linguistiques. Un procédé de pondération basé sur la conception corrige ce « surpoids » dans l'analyse ultérieure des données pour émettre des affirmations à l'échelle nationale (voir 6.1.4 Pondération).

Sur les 7'500 adresses commandées auprès de l'OFS, nous en avons obtenu 7'624 plus une réserve non utilisée de 1'543 adresses. Ces adresses forment la base de l'enquête.

6.1.3 Échantillon net

L'échantillon net, généré par l'enquête, de l'analyse VOX au sujet des votations du 3 mars 2024 comprend au total 3'277 enquêtés-es (taux d'exploitation : 44%), dont près de 61 % proviennent de la Suisse alémanique (n=1'988), près de 27 % de la Suisse francophone (n=887) et près de 12 % de la Suisse italienne (n=402).

Tableau 20 : Exploitation exhaustive des adresses

Paramètre	N
Échantillon brut SRPH	7'624
Retours postaux/Personnes-cibles décédées	104
Total adresses valides	7'520
Refus/Déconnexions	36
Nombre total d'entretiens réalisés	3'331
Pas de réponse malgré des courriers de rappel	4'153
Suppressions pour des motifs de qualité	54
Entretiens finalement utilisés	3'277

Les personnes qui ont participé à la votation sont nettement surreprésentées dans l'échantillon, mais l'écart (+21.6 %) se situe dans le cadre connu (voir autres analyses

VOX). L'écart entre l'échantillon non pondéré et le résultat effectif, mesuré sur la part de Oui, est de +0,2 % pour l'Initiative pour une 13^{ème} rente AVS et de +1.9 % pour l'Initiative pour les rentes.

Les données relevées ont été validées et crédibilisées par gfs.bern. 54 entretiens n'ont pas satisfait aux exigences de qualité et ont été retiré du jeu de données final.

Les questions ouvertes ont été automatiquement codées au moyen d'un livre de code qualitatif. Le jeu de données final contient les réponses codées ainsi que les indications originales des enquêtés-es.

Les données ont été anonymisées avant leur analyse. Les données relatives à la personne concrète et au domicile ont été détruites pour des raisons de protection des données.

Le jeu de données anonymisées afférent à la présente analyse VOX ainsi que le schéma de code afférent sont librement accessibles auprès de Swissvotes ([Swissvotes.ch](https://www.swissvotes.ch)).

6.1.4 Pondération

Au cours d'une première étape, l'échantillon net est pondéré dans son ensemble selon un procédé de pondération basé sur la conception. Au centre de cette pondération basée sur la conception se trouve la correction du sur échantillonnage en Suisse francophone et Suisse italophone.

Au cours d'une deuxième étape, l'« Unit Non Response » (c'est-à-dire les cas manquants) est abordée. Pour ce faire, la pondération est calibrée à l'aide de paramètres sociodémographiques, géographiques et politiques (à savoir l'âge, le sexe, la langue, le canton, le parti préférentiel, la participation et le comportement de vote), afin que l'échantillon net corresponde à la population statistique suisse. A cette fin est choisi un schéma de pondération automatisé dans lequel la pondération est réalisée à la machine selon des critères prédéfinis quant à l'écart maximal. La fréquence ainsi que la chronologie des différentes étapes de pondération sont purement basées sur des indicateurs chiffrés quantitatifs, c'est-à-dire des écarts maximaux.

Une attention spéciale est apportée à la pondération de la participation aux votations. Pour la modélisation la plus optimale possible de la participation, il est fait appel non seulement aux données réelles de la votation mais aussi aux données historiques de participation par âge, sexe et région linguistique.

Au cours d'une troisième étape sont identifiés, au moyen d'un apprentissage automatique, les corrélations entre la participation aux votations et les comportements lors des votations, ainsi que des paramètres démographiques. L'estimation de ces corrélations permet de projeter les éléments de connaissance acquis sur les données de l'enquête structurelle suisse. A l'intérieur de ces données, des analyses au niveau de la plus petite unité géographique (niveau d'une commune) sont possibles. Ensuite est déterminée, au moyen d'un « Hot-One-Encoding » et des estimations relatives de participation et de comportement de vote ainsi que des données réelles des communes, la répartition la plus probable de la participation individuelle aux votations et du comportement de vote.

La pondération des grandeurs de mesure démographiques et politiques choisies dans les données recueillies est finalement effectuée au cours d'une quatrième étape à l'aide de ces données structurelles. La configuration des données structurelles permet de procéder à la pondération politique pas uniquement sur la base de paramètres géographiques. Au contraire, les paramètres en présence permettent de pondérer des groupes de personnes définis en fonction de leurs valeurs modélisées.

La pondération du projet ayant bénéficié de la plus forte participation au vote sert à pondérer les analyses effectuées sur le jeu de données total. Pour les analyses spécifiques à des projets, les pondérations spécifiques sont utilisées.

6.1.5 Analyse et erreur type

6.1.6 Les valeurs de l'enquête sont toujours sujettes à une erreur aléatoire. Dans l'analyse VOX, l'intervalle de confiance à 95 % est indiqué pour chaque valeur obtenue. Celui-ci indique la fourchette dans laquelle la valeur réelle de la population a une probabilité de 95 % de se situer.

L'intervalle de confiance dépend de la taille de l'échantillon ainsi que de la distribution des valeurs des variables. En présence d'un rapport équilibré de voix Pour et Contre (c.-à-d. 50 % de voix Pour et 50 % de voix Contre) et d'un échantillon d'environ 1'000 enquêtés-es, l'erreur type se chiffre à +/-3.2 %. En d'autres termes : La part effective de voix se situerait, dans cet exemple assorti d'une probabilité de 95 %, entre 46,8 et 53,2 % (intervalle de confiance).

La longueur de l'intervalle de confiance augmente avec la diminution du nombre d'enquêtés-es. Surtout dans le cas de petits sous-groupes, l'erreur standard augmente à un niveau qui nuit considérablement à la significativité statistique des valeurs d'échantillon.

Tableau 21 : Erreur type

Erreurs types statistiques choisies, par taille d'échantillons et répartition de base		
Taille de l'échantillon	Erreur type de la répartition de base	
	50% / 50%	20% / 80%
N = 3'000	±1.8 %	±1.4 %
N = 2'200	±2.1 %	±1.7 %
N = 1'000	±3.2 %	±2.5 %
N = 600	±4.1 %	±3.3 %
N = 100	±10.0 %	±8.1 %
N = 50	±14.0 %	±11.5 %

Exemple de lecture : Avec environ 1'000 personnes interrogées et une valeur avérée de 50 %, la valeur effective est comprise entre 50 % ±3.2 %; avec une valeur de base de 20 %, elle est comprise entre 20 % ±2.5 %. La recherche sur les sondages détermine la plupart du temps une cote de sécurité de 95 pour cent : en d'autres termes, on accepte avec une probabilité d'erreur de 5 pour cent que la corrélation statistique prouvée ne soit pas présente ainsi au sein de la population. Les valeurs chiffrées sont basées sur la formule de variance pour échantillons aléatoires simples.

Lors de l'analyse de la décision de vote, ce sont toujours uniquement les différences dans la décision matérielle, c'est-à-dire entre les votants-es en faveur du Oui et leurs

homologues en faveur du Non qui ont été analysées. Les votants-es qui ont laissé des cases vides ou qui ne pouvaient pas se rappeler n'ont pas été pris en compte.

Comme critère relationnel pour les relations bi variées, le coefficient V de Cramer a été utilisé. Si ce coefficient prend la valeur zéro, il est possible de partir d'une absence de corrélation et, s'il prend la valeur un, d'une corrélation complète (une puissance d'effet est considérée élevée à partir de $V = 0.5$, moyenne à partir de $V = 0.3$ et faible jusqu'à $V = 0.1$). Les valeurs pour les différentes relations bi variées ne sont toutefois pas directement comparables vu que le calcul du V Cramer dépend du nombre de catégories de paramètres et du nombre de cas.

6.2 A propos de l'étude

6.2.1 Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge quelque 3'000 titulaires du droit de vote sélectionnés-es de manière aléatoire. Sont intéressants les motifs pour et contre la participation et les motifs des décisions des titulaires du droit de vote. En phase préparatoire à chaque votation, gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont chaque fois nouvellement formulées. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences de gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone chaque fois auprès de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre sont sondées les échelles de valeurs et les indications sur les usages des médias lors des votations. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car l'on sait toute l'importance que revêtent de tels paramètres dans le comportement de décision politique.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participants-es aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#); les anciens rapports VOX le sont déjà.

6.2.2 Qui finance les études VOX ?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et a chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch.

6.3 L'équipe de gfs.bern

LUKAS GOLDER

Co-directeur et président du conseil d'administration de gfs.bern, politologue et spécialiste des médias, MAS FH en management des communications, NDS HF Chief Digital Officer, enseignant à la HSLU et au centre KPM de l'Université de Berne.

✉ lukas.golder@gfsbern.ch



Spécialités :

Analyses intégrées de la communication et des campagnes, analyses d'image et de réputation, analyses des médias /de l'effet des médias, recherches sur la jeunesse et le changement sociétal, votations, élections, modernisation de l'État, réformes des politiques de santé.

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, dans la presse quotidienne et sur Internet.

TOBIAS KELLER

Directeur de projet et Teamleader Data Analytics, scientifique spécialiste de la communication, docteur en philosophie.

✉ tobias.keller@gfsbern.ch



Spécialités :

Communication politique, élections, votations, campagnes (digitales), veille thématique, analyses d'image et de réputation, analyses des médias, digitalisation, réseaux sociaux, méthodes assistées par ordinateur, analyses quantitatives.

Publications dans des magazines spécialisés internationaux et nationaux.



CORINA SCHENA

Vice-directrice de projet

✉ corina.schena@gfsbern.ch

Spécialités :

Élections, votations, politique de santé, campagnes pour la santé, analyses d'image et de réputation, méthodes qualitatives et quantitative, ainsi que présentations.



ALESSANDRO PAGANI:

Junior Data Scientist

✉ alessandro.pagani@gfsbern.ch

Spécialités :

Élections, votations, analyse des données, programmations, visualisations, recherches, méthodes quantitatives et qualitatives.



MARGRET TSCHANZ

Collaboratrice de projet / Administration

✉ margret.tschanz@gfsbern.ch

Spécialités :

Recherches, relectures, visualisations, administration de projets.



ROLAND REY

Collaborateur de projet / Administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Spécialités :

**Publication de bureau, visualisations,
administration de projets, administration de présentations.**

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Corporate Member

gfs.bern 